



Action 27 (automne 2011)

essaim2003@videotron.ca

Site Web : www.mouvement-essaim.org

Blogue : <http://indexation.blog4ever.com/>

Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 13, numéro 2

Régimes de retraite des secteurs public et parapublic

Qui laisse croire quoi à qui sur l'indexation ?

30^e anniversaire de la désindexation des rentes de retraite en juin 2012

À nos élu(e)s,

Après avoir assisté aux audiences de la Commission des finances publiques pendant une journée, j'ai compris que nos élus s'entendent pour ne pas réindexer les rentes, en particulier au RRE, au RRF et au RRCE. C'est ce qui se dégage de leurs propos et aussi de **nos dernières projections concernant ces trois régimes.**

Mme Michaud (AQRP) : « Une seule chose peut être pire que d'ignorer nos demandes et c'est celle de tenter de nous faire croire qu'on les accepte et de les refuser en catimini par la suite. »

M. Simard (PQ) : « ...il y a une chose pire que de ne pas indexer, c'est de faire croire qu'on va le faire et que ce soit illusoire. »

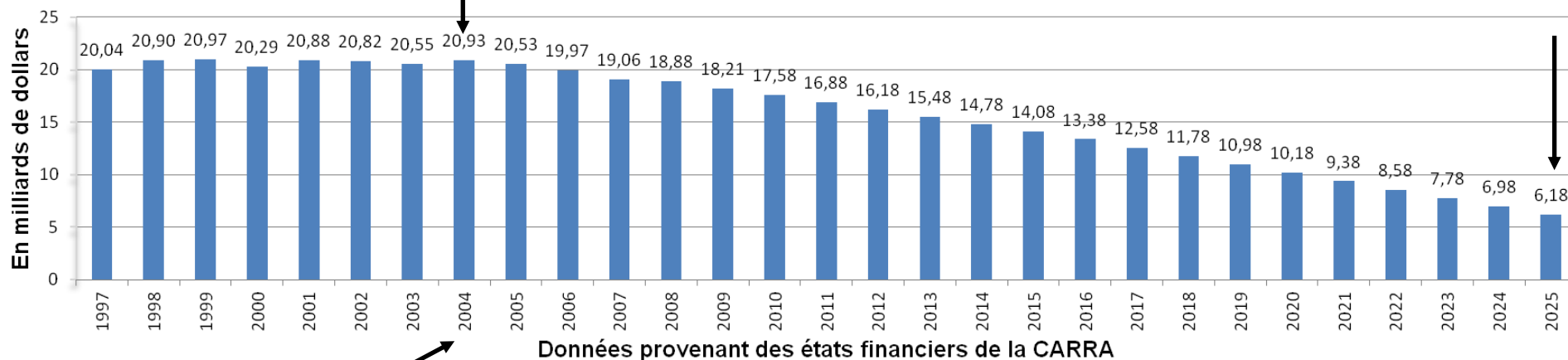
Mme Courchesne (LQ) : « Le député de Richelieu aujourd'hui nous a dit: Il y a pire que de ne pas donner l'indexation, c'est de faire miroiter ou rêver que peut-être on va l'avoir, mais qu'au fond ce ne sera pas si possible que ça de l'avoir parce que c'est peut-être irréaliste de penser que nous aurons, dans un avenir plus ou moins rapproché, de 20 % de surplus. »

Extraits du verbatim des auditions publiques sur le projet de loi 23, 4 octobre 2011

La contrainte du 20 % de surplus est un obstacle majeur. Tous, retraités et députés des deux principaux partis politiques, s'accordent à dire que l'obtention de l'indexation est illusoire dans ces conditions. C'est pourquoi le RRAME demande **que la réindexation des rentes de retraite se fasse parallèlement à la création de ce surplus de 20 % à partir des sommes économisées par le gouvernement, sommes découlant des récentes négociations syndicales.**

Arlette Bouchard, présidente du RRAME

Prévisions concernant les obligations actuarielles au RRE, au RRF et au RRCE



La courbe s'accroît au rythme des décès.

En 2004, le gouvernement avait **21 milliards d'obligations actuarielles** envers le RRE, le RRF et le RRCE.

En 2025, il ne restera que **6,2 milliards d'obligations** envers ces régimes.

C'est une autre bonne raison d'attendre que le temps passe. Dans 2 ou 3 négociations, la question de l'indexation de ces régimes sera réglée.

Messieurs les ministres et députés,

Puisque vous savez déjà que vous n'accorderez pas d'indexation à vos retraités, ayez le courage de nous écrire personnellement et de nous dire un NON sans équivoque.

Noir sur blanc, écrivez-nous votre vraie réponse. C'est moins insultant que de nous laisser languir.

Signez aussi votre lettre afin que nous sachions qui fait obstacle à la réindexation des rentes de retraite.

Mesdames les ministres et députées,

72 % de vos concitoyennes vivent dans l'insécurité financière et vous appuyez la politique de la méthode de l'ATTENTE afin qu'il y ait moins de retraitées à réindexer.

Écrivez-nous votre vraie réponse, **noir sur blanc**. Ce serait une réponse claire **de femme à femme**.

Signez aussi votre lettre afin que nous sachions qui fait obstacle à la réindexation des rentes de retraite.